

CONDITIONS D'ACCEPTATION

PEBD film 80/20

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contexte: "PEBD film mix 80/20 est traité séparément par Renewi afin de fournir un flux de PEBD le plus pur possible pour le recyclage.

CONDITIONS

Autorisé:

- Film d'emballage PEBD (film étirable, d'emballage, rétractable, sacs et housses)
- Min 80% transparents, max 20% colorés
- Max 5% du volume total de film à bulles ou papier bulle



Non autorisé:

- Films laminés (provenant souvent de l'industrie alimentaire)
- Films en contact direct avec de l'alimentation (aussi l'emballage d'alimentation des animaux)
- Sacs de congélations, emballage de chips et de pommes de terre
- Ruban adhésif en PVC
- Polystyrène expansé (isomo)
- Film agricole, film horticole, film de construction, film mousse
- Film pour emballage sous vide ou emboutissage
- Mousse d'emballage
- Films souillés (peinture, ciment, gras, aliments) et emballages avec pictogrammes de danger
- Autres matières plastiques comme big bags, sangles, plastiques durs
- Autres matières non-plastiques comme déchets dangereux, déchets industriels, bois, déchets inertes,...

Si vos déchets ne remplissent pas ces conditions, consultez les conditions d'acceptation ci-dessous:

- Film PEBD naturel 98/2
- Film PEBD 90/10
- Film mix PEBD 60/40
- Film PEBD agricole
- Film PEBD de construction
- Déchets résiduels

TERMES ET CONDITIONS

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser la cargaison concernée et / ou de facturer les frais supplémentaires résultant de la collecte du traitement. La liste «non autorisé» doit être considérée comme non exhaustive et ne sert qu'à clarifier certains flux non conformes qui nécessitent une attention particulière dans le contexte de cette catégorie de déchets. Ces accords de non-conformité aux conditions d'acceptation sont également toujours mentionnés dans les conditions générales de vente ajoutées à nos offres de prix.